

DBT

Société anonyme au capital de 2 244 225 euros

Siège social : Parc Horizon, 62117 BREBIERES

379 365 208 RCS ARRAS

--- oOo ---

**RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE clos au
31/12/2020**

Table des matières

| | |
|---|----|
| 1 – FAITS MARQUANTS DE L’EXERCICE 2020 CLOS LE 31/12/2020 ET LES ACTIVITES DU GROUPE | 4 |
| 1.1 – Année fortement marquée par la COVID 19 | 4 |
| 1.2 – Dissociation des fonctions de Président et Directeur Général | 4 |
| 1.3 – Industrialisation de 2 nouveaux chargeurs | 4 |
| 1.4 –Poursuite de l’expansion à l’export | 5 |
| 1.5 – DBT a mis fin à son accord de financement obligataire avec la société Nice & Green et à conclu un nouveau financement avec le fonds EHGOSF..... | 5 |
| 1.6 – Nouveau financement avec Park Capital | 5 |
| 1.7 – Nouvelle collaboration entre DBT et l’ESTACA | 5 |
| 2 – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE DBT ET DU GROUPE AU COURS DE L’EXERCICE ECOULE | 5 |
| 2.1 – Activités | 5 |
| 2.2 - Evolution du titre sur le marché Euronext | 6 |
| 2.3 - Activité du Groupe et de la Société en matière de Recherche et Développement .. | 7 |
| 2.4 - Principaux risques du Groupe | 7 |
| 2.5 - Evénements intervenus depuis la clôture de l’exercice | 8 |
| 2.6 - Evolution prévisible de la Société et du Groupe et perspectives d’avenir | 9 |
| 3 – FILIALES ET PARTICIPATIONS | 9 |
| 3.1 – Informations sur les sociétés contrôlées | 9 |
| 3.2 - Les comptes consolidés n’intègrent pas les sociétés suivantes :..... | 10 |
| 3.3 - Prises de participations | 10 |
| 3.4 - Présence des administrateurs au sein du capital | 10 |
| 3.5 - Absence d’auto-contrôle | 10 |
| 3.6 – Succursales..... | 10 |
| 3.7 - Présence des salariés au sein du capital..... | 11 |
| 3.8 – Montant des prêts interentreprises | 11 |
| 4 – PRESENTATION DES RESULTATS FINANCIERS, ECONOMIQUES ET DE NATURE NON FINANCIERE | 11 |
| 4.1 - Présentation des comptes annuels de DBT | 11 |
| 4.2 - Présentation des comptes consolidés..... | 12 |
| 4.2.1 - Périmètre de consolidation | 12 |
| 4.2.2 – Présentation des comptes consolidés..... | 12 |
| 4.2.3 - Présentation des comptes annuels de DBT INGENIERIE..... | 12 |
| 4.2.4 - Présentation des comptes annuels de DBT-CEV..... | 13 |
| 4.2.5 - Présentation des comptes annuels de EDUCARE by DBT..... | 14 |
| 4.2.6 – Présentation des indicateurs clés de performance non financière du Groupe | 14 |

| | |
|---|-----------|
| 4.2.7 - Cessions de participations..... | 14 |
| 4.2.8 - Rachat par la Société de ses propres actions | 14 |
| 4.3 - Affectation du résultat de la Société DBT | 14 |
| 4.4 - Distribution de dividendes | 14 |
| 4.5 - Conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce | 14 |
| 4.6 - Dépenses somptuaires et frais généraux non déductibles | 15 |
| 4.7 - Résultat des cinq derniers exercices de la Société DBT | 15 |
| 4.8 - Information sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients | 16 |
| 4.9 - Contrôle des commissaires aux comptes | 17 |
| 4.10 - Situation des mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes. | 17 |
| 5 - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE | 17 |
| 5.1 - Données juridiques de portée générale..... | 17 |
| 5.2 - Renseignements concernant les organes d'administration et de direction | 18 |
| 5.2.1 - Fonctionnement du conseil d'administration..... | 18 |
| 5.2.2 - Composition du conseil d'administration | 19 |
| 5.2.3. - Activité du Conseil d'administration | 19 |
| 5.2.4. - Modalités d'exercice de la direction générale..... | 20 |
| 5.2.5. - Rémunération des administrateurs et dirigeants..... | 20 |
| 5.3 - Intérêts des dirigeants ou avec des actionnaires..... | 21 |
| 5.4 - Conventions conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif de la Société DBT avec une filiale | 21 |
| 5.5 - Informations concernant les mandataires sociaux | 21 |
| 5.6 - Délégations consenties au Conseil d'administration..... | 21 |
| 5.7 - Le capital social au 31 décembre 2020..... | 22 |
| Délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale | 22 |

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et aux statuts, pour vous rendre compte de l'activité de la société DBT, (ci-après « **DBT** », la « **Société** » ou la « **Société DBT** ») durant l'exercice clos le 31 décembre 2020, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons, ci-après, les différentes informations telles que prévues par la réglementation. Il convient de penser que suite au changement de date de clôture, l'exercice 2020 a une durée de douze mois, contre six mois pour l'exercice clos le 31/12/2019.

1 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2020 CLOS LE 31/12/2020 ET LES ACTIVITES DU GROUPE

1.1 – Année fortement marquée par la COVID 19

Dès le début de l'année 2020, les sociétés du groupe ont été impactées pour l'approvisionnement des composants de puissance des chargeurs rapides qui se fait en Chine et en mars 2020 pour les transformateurs dont les approvisionnements se font en Italie. L'ensemble des sociétés du groupe a été placé sous le coup de la fermeture prévue par l'arrêté du 14 mars 2020.

De manière concomitante, les conséquences de la COVID 19 chez nos clients et fournisseurs ont rendu impossible toute activité commerciale ainsi que tout approvisionnement de matières premières.

Toutes les mesures offertes aux PME ont été mises en place (activité partielle, décalage des cotisations sociales et des remboursements bancaires etc.) pour faire face à cette crise sanitaire.

Le 20 avril 2020, après 6 semaines de fermeture du site, DBT a pris la décision de reprendre progressivement la production des transformateurs à partir du 27 avril 2020, après avoir réuni toutes les protections nécessaires et mis en place un plan de continuité d'activité. Toutes les activités du groupe ont repris fin mai 2020. Les effets de la crise sanitaire ont été sensibles sur la chaîne d'approvisionnement jusqu'à la fin du mois de Juin 2020.

1.2 – Dissociation des fonctions de Président et Directeur Général

Le conseil d'administration du 10 juillet 2020 a nommé Alexandre Borgoltz Directeur Général du Groupe DBT. Une nouvelle stratégie et une nouvelle organisation (Plan Reboost) ont été mise en place avec pour objectif de se concentrer sur la rentabilité du groupe.

1.3 – Industrialisation de 2 nouveaux chargeurs

DBT CEV a commencé en aout 2020 la mise en production de la nouvelle borne de recharge le Compact DC. Cette borne permet à DBT de se positionner sur de nouvelles parts de marché, sur un marché de la recharge DC en puissance 50 Kw.

En fin d'année, le nouveau chargeur rapide compacte « TINY » (puissance jusqu'à 25Kw) a rejoint la gamme de chargeurs déjà existante. Le dernier ajout à la gamme de chargeurs a pour objectif de répondre à un segment de marché correspondant aux attentes des opérateurs parkings publics ou privés tels que les centres commerciaux, les concessions les cinémas etc. Cette nouvelle borne permet d'équiper les parkings sans de gros investissements en infrastructure et est capable de charger 90% du marché du véhicule électrique par sa norme DC.

1.4 – Poursuite de l’expansion à l’export

DBT a poursuivi son développement à l’export en livrant des chargeurs en Jamaïque, en Bulgarie, en Serbie, en Lettonie et en Pologne.

La société a continué aussi le déploiement de ces chargeurs en Italie, (aux concessionnaires du réseau Nissan), en Hongrie, en Roumanie, aux Pays-Bas et en Espagne.

1.5 – DBT a mis fin à son accord de financement obligataire avec la société Nice & Green et à conclu un nouveau financement avec le fonds EHGOSF

Comme annoncé le 20 décembre 2019, les accords de financement conclus avec la société Nice & Green, exceptionnellement prolongés début juillet 2019, pour permettre les négociations avec de nouveaux partenaires, ont pris fin au 25 février 2020. A cette même date, DBT a signé un contrat de financement avec le fonds d’investissement Luxembourgeois European High Growth Opportunities Securitization Fund (EHGOSF), d’un montant maximum de 10,25 millions d’euros en obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) assorties de bons de souscription d’actions (BSA).

Ce financement qui a entraîné une nouvelle dilution de capital suite à l’exercice d’un grand nombre de BSA par le financeur, a permis de faire face aux besoins financiers du groupe, en plein contexte mondial de pandémie. Ce contrat s’est terminé en octobre 2020 (voir communiqué de presse du 14 octobre 2020).

1.6 – Nouveau financement avec Park Capital

Devant l’aggravation de la situation sanitaire et face aux incertitudes économiques et financières qui en ont découlées, en octobre 2020, DBT a mis en place un nouveau financement auprès de Park Capital constitué d’un prêt assorti de BSA d’un montant maximum de 20 millions d’euros pour permettre de sécuriser le besoin en fonds de roulement et de continuer à se structurer pour faire face à des objectifs 2021 ambitieux suite aux annonces faites par le gouvernement sur les 100 000 points de charge prévus pour fin 202.

1.7 – Nouvelle collaboration entre DBT et l’ESTACA

Dans le cadre d’un projet de recherche et développement portant sur la gestion de la recharge rapide, et la gestion des réseaux électriques dédiés aux véhicules électriques, DBT et l’école d’ingénieurs des transports et de la mobilité de Laval, ont mis en place une collaboration. Ce développement conjoint permettra entre autre d’intégrer, dans la gestion de la borne, la prise en compte des disponibilités du réseau d’alimentation en mode dynamique.

2 – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE DBT ET DU GROUPE AU COURS DE L’EXERCICE ECOULE

2.1 – Activités

Créé en 1990, le Groupe est organisé autour de trois pôles d’activités : un pôle dédié aux bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides devenu depuis 2010 l’axe de développement prioritaire du Groupe, un pôle historique regroupant la mesure électrique, le contrôle d’accès et la distribution d’énergie et un pôle créé en 2016 afin d’assurer la formation d’ingénieurs et de techniciens dédiés aux Infrastructures de Recharge pour Véhicule Electrique.

Ces trois pôles d’activité sont regroupés au sein de trois sociétés distinctes, DBT CEV pour l’activité dédiée aux bornes de recharge, DBT Ingénierie regroupant depuis le 1er juillet 2013 les activités historiques et EDUCARE by DBT pour la formation. Ces trois sociétés ainsi que la société DBT forment le périmètre de consolidation du groupe DBT (le « **Groupe** » ou le « **Groupe DBT** »).

Suite à la crise sanitaire mondiale, DBT CEV n'a su exprimer une croissance et une rentabilité à hauteur de ces prévisions. De nombreux marchés et commandes ont été décalés suite à des problématiques clients d'infrastructures et d'incertitudes liés au COVID 19.

Concernant DBT Ingénierie, le marché signé avec la société tunisienne d'électricité et du gaz s'est terminé en décembre 2020.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le Groupe a généré un chiffre d'affaires total de 3.960 k€.

Le résultat d'exploitation en ressort à -6.196 K€. Après prise en compte du résultat financier de -43 K€, et du résultat exceptionnel de -526 K€, la perte nette du Groupe s'établit à -6.765K€. Le résultat net au 31 décembre 2020 était de -3.645 k€ pour un exercice de 6 mois.

Par rapport au 31 décembre 2019, le résultat net s'est donc détérioré.

Les pertes d'exploitation ont augmenté essentiellement à cause du manque de chiffre d'affaires.

Les ventes de bornes de recharge et de services associés ont représenté 46% de l'activité sur l'exercice contre 54% pour l'activité historique de vente de transformateurs et de mobilier urbain (bornes de contrôle d'accès, de distribution d'énergie).

La Société DBT est la société mère du Groupe. Suite à la filialisation des activités du Groupe, la Société DBT est aujourd'hui une holding pure.

2.2 - Evolution du titre sur le marché Euronext

- Côte du 26 février 2020 au 31 décembre 2020



Au cours de la période du 26/02/2020 au 31/12/2020, 3.867.740.158 titres ont été échangés. A l'ouverture de l'exercice, le titre cotait 0,24 € par action et à la clôture, le titre cotait 0,15 €.

- Pour rappel, les problèmes financiers de DBT de 2019 avaient entraîné une suspension de la cotation de ses actions sur Euronext Growth à partir du lundi 25 novembre 2019 pour mener des discussions avec des partenaires financiers avec comme objectif de retrouver une stabilité financière. Suite à la signature d'un contrat de financement avec le fonds EHGOSF la cotation a repris à partir du 26 février 2020.

2.3 - Activité du Groupe et de la Société en matière de Recherche et Développement

La Société DBT étant une holding, elle n'a pas d'activité en matière de recherche et développement.

Sur l'exercice, cette activité a été portée uniquement par la société DBT-CEV.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les dépenses en matière de recherche et développement du Groupe se sont élevées à 46 K€ contre 780 K€ au titre de l'exercice précédent. Ils n'ont pas été activés comptablement contrairement aux exercices précédents.

La société DBT-CEV possède un bureau d'études composé d'une équipe d'environ sept ingénieurs qui travaillent en collaboration avec des sous-traitants français et étrangers tel que Iotecha (Etats Unis).

2.4 - Principaux risques du Groupe

La Société attire l'attention sur les facteurs de risque susceptibles d'affecter les activités du Groupe :

A. RISQUES LIES A L'ACTIVITE DU GROUPE

Risques industriels

- Capacité des fournisseurs à répondre à la demande croissante du marché : le Groupe a atténué ce risque via un approvisionnement en double source pour tous les composants stratégiques.
- La production et la commercialisation futures des produits dans le domaine de la recharge de véhicules électriques et hybrides rechargeables dépendront de sa capacité à s'adapter aux évolutions technologiques du secteur. Ce risque est réduit du fait de l'arrêt des normes des véhicules électriques jusqu'en 2022.

Risques commerciaux

Nous avons maintenu les équipes en interne pour gérer l'après-vente, ce qui va nous permettre d'améliorer la fiabilité et la satisfaction client.

- Le Groupe pourrait être confronté à des décalages de livraisons des commandes sur les bornes de recharge pour des raisons propres ou imputables à des tiers dont ses clients, susceptibles d'impacter son rythme de développement.

B. RISQUES RELATIFS AUX MARCHES SUR LESQUELS INTERVIENT LE GROUPE

L'apparition de nouveaux acteurs ou l'intensification de la concurrence pourrait impacter défavorablement le développement du Groupe.

Les marchés sur lesquels interviennent les différentes activités commerciales du Groupe DBT sont généralement des marchés d'infrastructures s'inscrivant sur le long terme. S'ils ne sont pas remis en cause par la situation sanitaire, les processus de décisions peuvent être allongés. L'entreprise attire notamment l'attention sur le processus d'installation d'une borne rapide pouvant durer de 12 à 24 mois entre l'annonce du programme et la mise en place de l'infrastructure. Ces délais incompressibles étant liés à la période de validation, de mise en place des points de livraison Enedis etc.

C. RISQUES LIES A L'ORGANISATION DU GROUPE

Afin de diminuer les risques liés à la dépendance vis-à-vis d'hommes clés nous avons mis en place un programme d'amélioration des ressources humaines et nous veillons également à assurer un partage des connaissances des opérateurs.

D. RISQUES JURIDIQUES

Le Groupe partage certains éléments de son savoir-faire et développe des droits en commun dans le cadre de collaboration avec des tiers. Toutefois, le Groupe a systématiquement mis en avant son droit de propriété sur les développements réalisés par des tiers et dont il détient la propriété afin de limiter les risques suivants :

- Risques de violation de droits de propriété intellectuelle de tiers par la Société
- Risque d'incidence d'une action judiciaire
- Risques environnementaux

E. RISQUES DE MARCHES

- Risques de change : les contrats américains sont libellés en dollars tandis que les contrats avec la Chine sont libellés en euros.

F. RISQUES FINANCIERS

- Risque de liquidité et besoin de financement complémentaire
- Risques liés aux clients
- Risques liés au crédit d'impôt recherche et crédit innovation
- Risques liés à la garantie des produits
- Risques de dilution
- Risques liés à la crise sanitaire

2.5 - Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice

A. DBT REMPORTE UN MARCHÉ AU CAMBODGE

DBT a remporté un nouveau marché au Cambodge (plus de 18 000 transformateurs basse tension pour un montant dépassant les 600.000 euros) avec son client historique (EdC), ce marché sur la zone Asie est une excellente nouvelle pour DBT Ingénierie au vue du contexte sanitaire.

B. SIGNATURE D'UN NOUVEAU CONTRAT DE FINANCEMENT AVEC PARK CAPITAL

DBT a décidé de mettre en place une nouvelle stratégie de développement et de devenir un acteur majeur de la mobilité électrique d'ici 2025, DBT a conclu un nouveau financement avec Park Capital en date du 25 mars 2021. Financement en fonds propres d'un montant maximum de 200 millions d'euros.

DBT a aussi décidé, parallèlement à ses métiers traditionnels d'engager une stratégie d'acquisition pour renforcer la position de DBT et constituer un groupe aux activités diversifiées.

C. ELIGIBILITE DES BORNES DBT AU PROGRAMME ADVENIR (Programme Etat Français)

Pour prendre de nouvelles parts de marché dans l'univers des bornes de recharges pour véhicules électriques, toutes les bornes DBT sont désormais éligibles au programme Advenir. Ce programme s'est vu doté d'une enveloppe de 100 millions d'euros pour la période 2020-2023 avec pour objectif de financer plus de 45.000 points de charge d'ici la fin 2023. La prime Advenir prend en charge la fourniture et l'installation des points de recharge. DBT a signé de nouveaux contrats grâce à cette éligibilité.

D. RENFORCEMENT DES SERVICES COMMERCIAUX ET BUREAU D'ETUDE

Afin de poursuivre sa structuration, le groupe DBT a recruté 2 nouveaux commerciaux. Le service de recherche et développement s'est également agrandi pour développer de nouvelles fonctionnalités sur les bornes qui incluront l'OCPP 2.0 et l'ISO 15118.

E. LANCEMENT DE NOUVELLES OFFRES COMMERCIALES

Manifestation de l'évolution de sa stratégie commerciale, DBT a lancé plusieurs offres commerciales dédiées à destination des "privés". DBT sort ainsi de l'environnement public dépendant des appels d'offre et de subventions publiques avec une offre complète à destination des entreprises, des lieux recevant du public intégrant maintenant l'offre ADVENIR.

2.6 - Evolution prévisible de la Société et du Groupe et perspectives d'avenir

Monsieur BORGOLTZ Alexandre (Directeur Général) s'est donné comme mission de renouer avec la rentabilité jusqu'à la pérennisation de l'activité d'ici 2022 avec la mise en place d'une nouvelle stratégie globale.

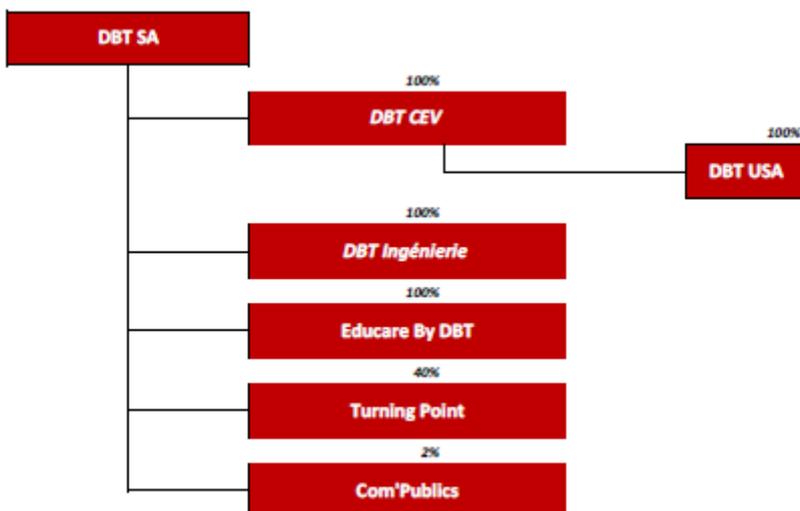
En commençant par une nouvelle dynamique commerciale avec la mise à jour des process et avec plusieurs recrutements (Directeur Commercial, Commerciaux Iles de France et Hauts de France).

Continuité de l'expansion géographique.

3 – FILIALES ET PARTICIPATIONS

3.1 – Informations sur les sociétés contrôlées

Au 31 décembre 2020, notre Société contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce les sociétés suivantes :



3.2 - Les comptes consolidés n'intègrent pas les sociétés suivantes :

DBT USA : créée en 2011, elle est en sommeil. Une provision a été passée chez DBT CEV en vue de la prochaine fermeture définitive

Turning Point : créée en 2009, cette entité suédoise contrôlée à 60% par ses dirigeants locaux est le distributeur de la Société pour son activité « Bornes de recharges » pour les pays nordiques (Norvège, Suède, Finlande et Danemark). DBT y a pris une participation minoritaire afin de permettre à cette structure de se développer. Nous envisageons la fermeture de cette filiale.

Com'Publics : créée en 1994, cette société française est spécialisée dans le lobbying et la communication institutionnelle. Outre la participation minoritaire de la Société, le reste du capital est détenu par des actionnaires tiers à la Société.

3.3 - Prises de participations

Nous vous signalons que notre Société n'a pris aucune participation significative en France ou à l'étranger au cours de l'exercice écoulé.

3.4 - Présence des administrateurs au sein du capital

Aucun administrateur ne détient d'actions dans le capital social à l'exception de Monsieur Jean-Charles Chaigne qui détient 311 actions de la société (au porteur).

La société Holding HFZ, détenue par Monsieur Hervé Borgoltz et Madame France Borgoltz, détient 1.826.100 actions avec droit de vote double.

3.5 - Absence d'auto-contrôle

Aucune des sociétés contrôlées directement ou indirectement par la Société ne détient de participation dans notre Société.

3.6 - Succursales

La Société n'a pas de succursale.

3.7 - Présence des salariés au sein du capital

- Présence des salariés de DBT au sein du capital de la Société

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, et la Société DBT n'ayant pas de salariés, nous vous précisons que, à la clôture de l'exercice, la participation des salariés était nulle.

- Présence des salariés des sociétés liées à DBT au sein du capital de la Société

Nous vous précisons que, à la clôture de l'exercice, la participation des salariés des sociétés liées à DBT était nulle.

3.8 - Montant des prêts interentreprises

La société n'a consenti aucun prêt à moins de deux ans, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

4 – PRESENTATION DES RESULTATS FINANCIERS, ECONOMIQUES ET DE NATURE NON FINANCIERE

4.1 - Présentation des comptes annuels de DBT

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation définies par le plan comptable général 2014 homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et par les articles L 123-12 à L 123-28 du Code de commerce.

Le chiffre d'affaires lié aux ventes de marchandise est nul, comme les exercices précédents

Les autres produits d'exploitation se sont élevés à 197.481 € donnant un total de produits d'exploitation de 197.481 euros contre 1 euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à (1.248.841) euros contre (244.733) euros au titre du précédent exercice.

Le résultat d'exploitation ressort par conséquent à (1.051.359) euros contre (244.732) euros au titre du précédent exercice.

Le résultat financier ressort à la somme de (9.528.811) euros contre (6.586.148) euros au titre de l'exercice précédent, en raison d'une provision pour dépréciation des titres des filiales à hauteur de 9.700.000 euros.

Le résultat courant avant impôt est donc de (10.580.171) euros contre (6.830.880) euros au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel de (287.857) euros, contre 2.117 euros au titre du précédent exercice, et compte tenu d'un d'impôt sur les bénéfices nul, le résultat de l'exercice se traduit par une perte de (10.867.171) euros contre une perte de (6.828.763) euros au titre de l'exercice précédent.

Le total du bilan s'élève à 13.543.990 euros, contre 13.773.239 euros au titre de l'exercice précédent pour 6 mois.

4.2 - Présentation des comptes consolidés

4.2.1 - Périmètre de consolidation

| Libellé | Méthode | % d'intérêt (Clôture) | % d'intérêt (Ouverture) | Adresse | Siren |
|----------------|---------------------|--------------------------|----------------------------|----------------------------------|-------------|
| DBT | Intégration globale | 100 | 100 | Parc Horizon 62117 Brebrières | 379 365 208 |
| DBT INGENIERIE | Intégration globale | 100 | 100 | Parc Horizon 62117 Brebrières | 797 630 050 |
| DBT CEV | Intégration globale | 100 | 100 | Parc Horizon 62117 Brebrières | 522 613 041 |
| EDUCARE by DBT | Intégration globale | 100 | 100 | Parc Horizon 62117 Brebrières | 823 195 300 |

Pour cet exercice, les comptes consolidés intègrent donc les sociétés suivantes :

- DBT
- DBT INGENIERIE
- DBT CEV
- EDUCARE by DBT

4.2.2 - Présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés de la Société DBT sont établis conformément aux dispositions des articles L 233-16 à L 233-28 et R 233-3 à R 233-16 du Code de commerce et du règlement CRC 99-02 du 29 avril 1999.

Pour cet exercice, le Groupe DBT a réalisé un chiffre d'affaires de 3.960.107 euros contre 1.430.008 euros au titre de l'exercice précédent et le résultat d'exploitation s'est avéré déficitaire de (6.196.589) euros contre (3.764.332) euros au titre du précédent exercice.

Après prise en compte d'un résultat financier déficitaire de (43.073) euros, contre (53.615) euros au titre du précédent exercice, le résultat courant des sociétés intégrées est déficitaire de (6.239.662) euros contre (3.817.947) euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Le résultat exceptionnel s'élevant à (528.113) euros, contre 94.214 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat net de l'ensemble consolidé est négatif et ressort à (6.765.401) euros contre (3.645.272) euros au titre du précédent exercice de 6 mois.

Les fonds propres du Groupe s'élèvent à 6.967 K€ euros contre 4.498 K€ au titre de l'exercice précédent.

4.2.3 - Présentation des comptes annuels de DBT INGENIERIE

La société DBT INGENIERIE, société par actions simplifiée, est filiale à 100% de la société mère DBT. La société DBT INGENIERIE est spécialisée dans le secteur d'activité de la fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques.

L'exercice clos le 31 décembre 2020 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 2.130.158 euros, contre 642.973 euros au titre de l'exercice précédent.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à la somme de 1.209 euros.

Après prise en compte notamment :

- des charges externes pour 1.891.901 euros,
- des charges de personnel pour 249.470 euros,
- des autres charges d'exploitations pour 29.111 euros,
- des impôts et taxes pour 21.668 euros,

Le résultat d'exploitation s'élève à (60.783) euros, contre (383.344) euros au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un résultat financier déficitaire de (36.989) euros contre (14.559) euros au titre du précédent exercice, et d'un produit financier de 198 euros, le résultat courant avant impôt est de (97.574) euros contre (397.902) euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Le résultat exceptionnel est déficitaire de (95.461) euros, contre un résultat exceptionnel déficitaire de (142.262) euros au titre de l'exercice précédent, et en l'absence d'impôt sur les sociétés, le résultat de l'exercice se traduit par une perte nette de (193.035) euros contre (540.164) euros au titre de l'exercice précédent.

Ces comptes ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les exercices précédents.

L'annexe aux comptes comporte toutes les explications complémentaires.

Au 31 décembre 2020, le total du bilan de la société DBT INGENIERIE s'élève à 2.911.722 euros, contre 1.678.997 euros au 31 décembre 2020. Il se compose de façon schématique de 190.227 euros d'actifs immobilisés et de 2.721.496 euros d'actifs circulants.

Le montant des disponibilités s'élève à 306.408 euros.

Le montant des capitaux propres s'élève à 738.224 euros contre un montant (368.741) euros au titre de l'exercice précédent.

Les dettes s'élèvent à la somme de 2.173.498 euros contre 2.047.737 euros au titre de l'exercice précédent.

4.2.4 - Présentation des comptes annuels de DBT-CEV

La société DBT-CEV, société par actions simplifiée est filiale à 100% de la société mère DBT. La société DBT-CEV est spécialisée dans le secteur d'activité de la fabrication de matériels électriques.

L'exercice clos le 31 décembre 2020 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 1.964.925 euros, contre 870.755 euros au titre de l'exercice précédent.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à la somme de 2.046.375 euros.

Après prise en compte notamment :

- des achats consommés pour 2.738.793 euros,
- des charges de personnel pour 2.555.271 euros,
- d'autres charges d'exploitation pour 3.725.353 euros,
- des impôts et taxes pour 74.409 euros,

Le résultat d'exploitation s'élève à (5.082.527) euros, contre (3.119.759) euros au titre de l'exercice précédent. L'exercice a été marqué par le passage des créances de NISSAN, en créances irrécouvrables (1.018k€)

Le résultat d'exploitation a aussi été impacté par les mouvements de provisions sur stocks lié à Nissan (401k€) et par une provision complémentaire pour dépréciation du compte courant DBT USA (163k€)..

Après prise en compte d'un résultat financier négatif de (177.777) euros contre (71.363) euros au titre du précédent exercice, le résultat courant avant impôt est déficitaire de (5.260.304) euros contre un résultat courant avant impôt déficitaire de (3.191.122) euros au titre du précédent exercice.

En présence d'un résultat exceptionnel déficitaire de (148.536) euros, contre un résultat exceptionnel bénéficiaire de 234.358 euros au titre de l'exercice précédent, en prenant compte d'un impôt sur les sociétés de 0 euros, le résultat de l'exercice se traduit par une perte nette de (5.408.839) euros contre une perte de (2.878.984) euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Ces comptes ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les exercices précédents.

L'annexe aux comptes comporte toutes les explications complémentaires.

Au 31 décembre 2020, le total du bilan de la société DBT-CEV s'élève à 9.968.253 euros contre 10.676.509 euros au titre du précédent exercice. Il se compose de façon schématique de 3.454.493 euros d'actifs immobilisés et de 6.513.659 euros d'actifs circulants.

Le montant des disponibilités s'élève à 506.587 euros.

Le montant des capitaux propres s'élève à 2.353.089 euros contre (638.072) euros au titre de l'exercice précédent.

Les dettes s'élèvent à la somme de 7.615.164 euros contre 11.314.581 euros au titre de l'exercice précédent.

4.2.5 - Présentation des comptes annuels de EDUCARE by DBT

La société EDUCARE by DBT, société à responsabilité limitée unipersonnelle est filiale à 100% de la société mère DBT. La société EDUCARE by DBT est spécialisée dans la formation d'ingénieurs dédiés aux infrastructures de recharge pour véhicule électrique en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

L'exercice clos le 31 décembre 2020 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 10.500 euros.

4.2.6 - Présentation des indicateurs clés de performance non financière du Groupe

Le groupe a été renforcé avec un nouveau directeur commercial et un directeur industriel.

4.2.7 - Cessions de participations

Au cours de l'exercice écoulé, aucune cession de participation n'a eu lieu.

4.2.8 - Rachat par la Société de ses propres actions

Au 31 décembre 2020, la Société ne détenait aucune action consacrée à l'animation du marché dans le cadre d'un contrat de liquidité.

4.3 - Affectation du résultat de la Société DBT

Nous vous proposons de reporter à nouveau la perte de l'exercice s'élevant à (10.867.171) euros. La totalité des capitaux propres s'élevant à 10.151.282 euros contre 12.166.045 euros à la clôture de l'exercice précédent).

4.4 - Distribution de dividendes

Au titre des trois derniers exercices, il n'a été distribué aucun dividende.

4.5 - Conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce

Nous vous demandons de bien vouloir approuver le rapport du Commissaire aux comptes relatif aux conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce.

4.6 - Dépenses somptuaires et frais généraux non déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

4.7 - Résultat des cinq derniers exercices de la Société DBT

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (€)
(art. R.225-102 du Code de commerce)

| NATURE DES INDICATIONS | EXERCICE 2016/2017 | EXERCICE 2017/2018 | EXERCICE 2018/2019 | EXERCICE du 01/07/19 au 31/12/19 | EXERCICE 2020 |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|--|------------------|
| TOTAL DU BILAN | | | | | |
| 1. Capital en fin d'exercice | | | | | |
| Capital social..... | 470.657 | 648.369 | 920.616 | 1.665.333 | 2.244.225 |
| Nombre des actions émises..... | 4.706.568 | 6.483.691 | 9.206.159 | 16.653.331 | 207.769.161 |
| 2. Opérations et résultats de l'exercice | | | | | |
| Chiffre d'affaires hors taxes..... | 165.480 | 0 | 0 | 0 | 196.245 |
| Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements | (662.089) | (170.742) | (273.535) | (6.830.880) | (10.580.171) |
| et provisions..... | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Impôts sur les bénéfices..... | | | | | -857 |
| Participation des salariés due au titre de l'exercice..... | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Résultats après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements | (658.385) | (170.040) | (275.360) | (6.828.763) | (10.867.171) |
| et provisions..... | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

| | | | | | |
|--|-------|-------|-------|--------|--------|
| Résultat distribué..... | | | | | |
| 3. Résultat par action | | | | | |
| Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions..... | -0,14 | -0,03 | -0,03 | -0,012 | |
| Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions..... | -0,14 | -0,03 | -0,03 | -0,041 | |
| Dividende attribué à chaque action..... | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| 4. Personnel | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice..... | 1.490 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Montant de la masse salariale de l'exercice et Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres)..... | | | | | 20.625 |

**Dividende versé lors d'une distribution exceptionnelle de réserves par décision des associés en date du 7 octobre 2013.*

4.8 - Information sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice clos, le solde des factures reçues et émises non réglées à la date de clôture se décompose, par date d'échéance, comme suit :

| Tableau du solde des dettes fournisseurs au 31/12/2020 dont le terme est échu (en euros) | | |
|---|----------------|--|
| Echéance future | Echéance passé | |

| De 0 à 30 j | De 31 à 60 j | De 0 à 30 j | De 31 j à 60 j | De 61 à 90 j | > 91 j | Total € TTC |
|-------------|--------------|-------------|----------------|--------------|----------|-------------|
| 0 | | (158.035) | (5.098) | 32.097 | (67.936) | (198.972) |

| Tableau du solde des créances clients au 31/12/2020 dont le terme est échu (en euros) | | | | | |
|--|----------------|----------------|--------------|---------|-------------|
| Echéance future | Echéance passé | | | | Total € TTC |
| | De 0 à 30 j | De 31 j à 60 j | De 61 à 90 j | > 91 j | |
| 0 | 0 | 0 | 0 | 208.671 | 208.671 |

4.9 - Contrôle des commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

4.10 - Situation des mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes

Messieurs Philippe Serenon et Alexandre Borgoltz, ayant été nommés au cours de l'assemblée générale du 19 décembre 2017 pour la durée du mandat de leurs prédécesseurs restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 décembre 2020, leurs mandats arrivants à échéance vont être renouvelés au cours de la prochaine assemblée, ainsi que pour les quatre autres membres du conseil d'administration, qui ont été nommés au cours de l'assemblée générale du 27 octobre 2015 pour une durée de six années.

Madame Borgoltz France a démissionné de ses fonctions d'administratrice en date du 10/07/2020 et Monsieur Descaves Jean François a été nommé, administrateur à cette même date.

Le mandat du cabinet CHD AUDIT HAUTS DE FRANCE, domicilié au 14 rue Ernest Lavisse, 02200 Soissons, commissaire aux comptes, a été renouvelé pour une durée de six exercices au cours de l'assemblée générale ordinaire du 8 octobre 2015, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Le mandat va être renouvelé pour une durée de 6 ans soit jusqu'à l'assemblée générale statuant les comptes du 31 décembre 2026.

5 - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

5.1 - Données juridiques de portée générale

| | |
|---------------------------------------|--|
| Dénomination sociale | DBT |
| Siège social | Parc Horizon, 62117 Brebières |
| Forme juridique | Société Anonyme à Conseil d'administration |
| Date d'immatriculation | 04 octobre 1990 |
| Durée de la Société | 50 ans, prorogée jusqu'au 31 décembre 2099 |
| Activité | Holding |
| Registre du commerce et des sociétés | Arras |
| Consultation des documents juridiques | Au siège social |

| | |
|--|--|
| Exercice social | Du 1 ^{er} juillet au 30 juin. Modifié le 31 décembre 2019. Du 01 ^{er} janvier au 31 décembre |
| Répartition des bénéfices (article 13.1 des statuts) | Chaque action donne droit, dans les bénéfices, l'actif social et le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'il représente. |
| Paiement des dividendes (article 31 des statuts) | L'Assemblée Générale peut accorder aux actionnaires pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions dans les conditions légales. |
| Commissaire aux comptes | CHD audit Hauts de France, 14 rue Ernest Lavisse, 02200 Soissons |

Afin de fidéliser et motiver certains membres du personnel et dirigeants, l'assemblée générale du 12 octobre 2020, a autorisé la mise en place d'un plan d'attribution d'actions de préférence et ordinaires gratuites. Un commissaire aux comptes doit être désigné pour établir un rapport aux avantages particuliers qui sera présenté à la prochaine assemblée générale.

5.2 - Renseignements concernant les organes d'administration et de direction

5.2.1 - *Fonctionnement du conseil d'administration*

La Société DBT est constituée sous la forme d'une société anonyme à conseil d'administration.

L'article 15.1 des statuts de la Société DBT prévoit que le Conseil d'Administration comprend trois membres au moins et douze membres au plus.

Au 31 décembre 2020, le Conseil d'Administration de notre Société est composé de six administrateurs, dont deux administrateurs sont jugés indépendants, c'est-à-dire qu'ils n'entretiennent aucune relation avec la Société DBT et ses filiales susceptibles de compromettre l'exercice de leur liberté de jugement.

Le Conseil d'Administration n'a pas distribué de jetons de présence au cours de l'exercice écoulé.

La durée des fonctions des administrateurs, nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire est de six ans. Elle expire à l'issue de l'Assemblée Générale qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat.

5.2.2 - Composition du conseil d'administration

La composition du conseil d'administration au 31 décembre 2020 est la suivante :

| Nom | Mandat | Fonction opérationnelle exercée dans le Groupe | Date de 1 ^{ère} nomination et de fin de mandat |
|------------------------|-----------------------------|--|---|
| Hervé Borgoltz | Président | Président du conseil d'administration | 1 ^{ère} nomination : 27 octobre 2015 Echéance du mandat : Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 |
| France Borgoltz | Administrateur | Néant | 1 ^{ère} nomination : 27 octobre 2015 Fin de mandat : 10 juillet 2020 |
| Jean François Descaves | Administrateur | Néant | 1 ^{ère} nomination : 10 juillet 2020 Echéance du mandat : Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 |
| Grégoire Borgoltz | Administrateur | Néant | 1 ^{ère} nomination : 27 octobre 2015 Echéance du mandat : Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 |
| Jean-Charles Chaigne | Administrateur Indépendant* | Néant | 1 ^{ère} nomination : 27 octobre 2015 Echéance du mandat : Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 |
| Philippe Serenon | Administrateur Indépendant* | Néant | 1 ^{ère} nomination : conseil d'administration du 25 avril 2017. Echéance du mandat : Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 |
| Alexandre Borgoltz | Administrateur | Directeur Général | 1 ^{ère} nomination : conseil d'administration du 25 avril 2017. Echéance du mandat : Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 |

** Un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement. Ainsi par administrateur indépendant, il faut entendre, non pas seulement administrateur non-exécutif c'est-à-dire n'exerçant pas de fonction de direction de la Société ou de son groupe, mais encore dépourvu de lien d'intérêt particulier (actionnaire significatif, salarié, familial, autre) avec ceux-ci.*

5.2.3 - Activité du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni plusieurs fois pendant l'exercice du 01 janvier 20 au 31 décembre 20.

5.2.4. - Modalités d'exercice de la direction générale

Le Conseil d'administration, en date du 10 juillet 2020, a décidé d'opter pour la dissociation des fonctions Président du Conseil d'administration et de Directeur général.

En conséquence Monsieur Hervé Borgoltz reste Président du Conseil d'administration et Monsieur Borgoltz Alexandre a été nommé au poste de Directeur Général.

5.2.5. - Rémunération des administrateurs et dirigeants

A. Monsieur Hervé Borgoltz

Suite à la transformation de la Société en société anonyme à conseil d'administration le 27 octobre 2015 la direction de la Société est dorénavant assurée par le Président-directeur général, Monsieur Hervé Borgoltz qui ne perçoit aucune rémunération à ce titre.

La société Holding HFZ, dont Monsieur Hervé Borgoltz est gérant (dont le capital est détenu par Monsieur Hervé Borgoltz à hauteur de 50,0005% et par son épouse pour le solde), perçoit une rémunération pour sa fonction opérationnelle de Présidente des filiales françaises DBT-CEV et DBT-Ingénierie. La rémunération globale est inchangée et ressort à 157.750 € HT dont 105.000 € pour DBT-CEV et 52.750 € pour DBT-Ingénierie.

B. Monsieur Alexandre Borgoltz

Le 25 avril 2017, Monsieur Alexandre Borgoltz a été nommé en qualité d'administrateur de la société.

Monsieur Alexandre Borgoltz travaille dans le groupe depuis mars 2010 et est devenu Directeur Général en date du 10 juillet 2020.

Tableau N°1 : Tableau de synthèse des rémunérations et des BSPCE attribués à chaque dirigeant mandataire social

| Alexandre Borgoltz Administrateur depuis le 25 avril 2017 | 31 décembre 2020 |
|---|------------------|
| Rémunération due au titre de l'exercice 2020 | 59.992€ |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice | - |
| Valorisation des actions attribuées gratuitement au cours de l'exercice | |

Tableau N°2 : Récapitulatif des rémunérations attribuées à chaque mandataire social

| Alexandre Borgoltz Administrateur depuis le 25 avril 2017 | Montants dus au titre de l'exercice € |
|--|---------------------------------------|
| Rémunération fixe pour la période du 01 janvier au 30 septembre 2020 | 51.466 |
| Rémunération fixe pour la période du 01 octobre au 31 décembre 2020 | 4.800 |
| Rémunération variable annuelle | 337 |
| Rémunération variable pluri-annuelle | 0 |
| Rémunération exceptionnelle | 0 |
| Jetons de présence | 0 |
| Avantage en nature | 3.389 |
| TOTAL | 59.992 |

C. Tableau 3 : Récapitulatif des jetons de présence perçues par les membres du Conseil d'Administration au 31/12/2020

Pas de jetons de présence de distribué au 31/12/2020.

La fonction de Président du Conseil d'Administration est assumée par Monsieur Hervé Borgoltz. Aucune limitation formelle n'est apportée à ses pouvoirs.

5.3 - Intérêts des dirigeants ou avec des actionnaires

Les opérations conclues entre la Société et ses mandataires sociaux ont été conclues conformément aux dispositions de l'article L 225-38 du Code de Commerce. En outre, aucun prêt ou aucune garantie n'a été accordé ou constitué en faveur des dirigeants. Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

5.4 - Conventions conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif de la Société DBT avec une filiale

Il existe une nouvelle convention conclue par un dirigeant, Mr Alexandre Borgoltz, représentant la société TPC Management et les filiales de DBT, à savoir une convention de rémunération à concurrence de 14.250€ chacune pour l'année 2020

5.5 - Informations concernant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après la liste des mandats ou fonctions (salarisées ou non) exercées, au cours de l'exercice écoulé, par chacun de vos mandataires sociaux.

| Nom | Nature du Mandat | Société |
|--|-------------------------------------|---|
| Hervé Borgoltz | Gérant | Holding HFZ |
| France Borgoltz Démission au 10/07/2020 | Gérant Gérant | SARL du Pont du Passage des Eaux SARL Educare By DBT |
| Grégoire Borgoltz | Néant | Néant |
| Jean François Descaves | Président Président Président | Aubrac Investissements Holding 23 Asset Market |
| Jean Charles Chaigne | Gérant | Contrie Développement |
| | Gérant | Solazas |
| Philippe Serenon | Néant | Néant |
| Alexandre Borgoltz | Président | TPC Management |

5.6 - Délégations consenties au Conseil d'administration

Conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du code de commerce, est joint au présent rapport un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires du 12 octobre 2020.

5.7 - Le capital social au 31 décembre 2020

Le montant du capital social s'élevait au 31 décembre 2020 à 2.244.224,92 € divisés en 224.422.492 actions de 0,01 € de montant nominal chacune.

Annexe au rapport de gestion exercice clos le 31 décembre 2020

Délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, le tableau suivant présente un récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice écoulé :

| Délégation au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par : | Date de l'autorisation / date d'échéance | Montant autorisé (nominal ou % du capital) (d) | Prix d'émission | Utilisation | | Autorisation résiduelle à ce jour |
|--|--|---|--|------------------------------|---------------------|-----------------------------------|
| | | | | sur les exercices précédents | sur l'exercice 2020 | |
| Réduction du capital social par annulation des actions auto-détenues (12 ^{ème} résolution de l'AG du 12/10/2020) | 12/10/2020 12/10/2022 | 10% | n.a. | - | - | - |
| Émission avec maintien du DPS d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital (13 ^{ème} résolution de l'AG du 12/10/2020) | 12/10/2020 12/12/2022 | 1 000 000 € (a) | - | - | - | 1 000 000 € (a) |
| Émission avec suppression du DPS d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital par offre au public (14 ^{ème} résolution de l'AG du 12/10/2020) | 12/10/2020 12/12/2022 | 1 000 000 € (a) | Au minimum égal au plus bas cours quotidien pondéré des 10 dernières séances de bourse diminuée d'une décote maximale de 20% | - | - | 1 000 000 € (a) |
| Émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital par voie de « placement privé » avec suppression du DPS (15 ^{ème} résolution de l'AG du 12/10/2020) | 12/10/2020 12/12/2022 | 1 000 000 € (a) et 20% du capital social par an | Au minimum égal au plus bas cours quotidien pondéré des 10 dernières séances de bourse diminuée d'une décote maximale de 20% | | | 1 000 000 € (a) |
| Émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservée au profit d'une catégorie de personnes (16 ^{ème} résolution de l'AG du 12/10/2020) | 12/10/2020 12/04/2022 (c) | 1 000 000 € | Au minimum égal au plus bas cours quotidien pondéré des 10 dernières séances de bourse diminuée d'une | | 740.766€ | |

| | | | | | | |
|---|--------------------------|--|---|---|---|--|
| | | | décote maximale de 20% | | | |
| Émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservée au profit de dirigeants ou salariés (17ème résolution de l'AG du 12/10/2020) | 12/10/2020 12/04/2022 | 1 000 000 € | Au minimum égal au plus bas cours quotidien pondéré des 10 dernières séances de bourse diminuée d'une décote maximale de 20% | - | - | 1 000 000 € |
| Augmentation du nombre de titres à émettre (18ème résolution de l'AG du 12/10/2020) | 12/10/2020 12/12/2022 | 15% dans les 30 jours pour les résolutions 13, 14, 15, 16 et/ou 17, soumis au plafond de l'émission initiale (a) | Au même prix que celui de l'émission initiale | - | - | Non utilisée. |
| Incorporation de réserves, bénéfices ou prime (20ème résolution de l'AG du 12/10/2020) | 12/10/2020 12/12/2022 | 1 000 000 € | - | - | - | 1 000 000 € |
| Attribution d'actions gratuites aux salariés et mandataires (21ème résolution de l'AG du 12/10/2020) | 12/10/2020 12/12/2023 | 20.000.000 actions (200.000 € en nominal) (b) et 10% du capital social | - | | | |
| Émission d'options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés et mandataires (22ème résolution de l'AG du 12/10/2020) | 12/10/2020 12/12/2023 | 20.000.000 actions (b) (200.000 € en nominal) (b) et 10% du capital social | Décote maximale de 20% sur la moyenne des cours lors des 20 séances de bourse précédant l'attribution et décote maximale de 20% sur le cours moyen d'achat (actions existantes) | - | - | 20.000.000 actions (b) (200.000 € en nominal) (b) et 10% du capital social |
| Émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservée au profit d'une catégorie de personnes (11ème résolution de l'AG du 20/12/2019) | 20/12/2019 20/06/2021 | 2 000 000 € (d) | Au minimum égal au plus bas cours quotidien pondéré des 10 dernières séances de bourse diminuée d'une décote maximale de 20% | | | € |

- (a) Le montant nominal global des augmentations de capital pouvant être réalisées dans le cadre des résolutions 13, 14, 15 et 18 de l'assemblée générale du 12 octobre 2020 est plafonné à 1 000 000 € (19ème résolution de l'assemblée générale du 10 octobre 2020).
- (b) Le montant nominal global des augmentations de capital pouvant être réalisées dans le cadre des résolutions 21 et 22 de l'assemblée générale du 12 octobre 2020 est plafonné à 20 000 000 d'actions (23ème résolution de l'assemblée générale du 10 octobre 2020).
- (c) Renouvellement proposé à l'assemblée générale du 24 juin 2021.
- (d) Les plafonds en nominal sont exprimés sur la base du nominal par action fixé à 0,01 € par décision du Conseil d'administration du 12 octobre 2020 agissant sur délégation de l'assemblée générale du 12 octobre 2020 (10ème résolution).
- (e) Plafond modifié par l'assemblée générale du 12 octobre 2020 (11ème résolution).

Fait à Brebières, le 29 avril 2021.